

FLASH INFO N°21

été 2024



Rappel activités

DICTEE : Le Lundi
09 Septembre



RANDONNÉE
ST XANDRE

Le mardi 24 Septembre



TAROT

Le lundi 07 octobre
THAIRE D'AUNIS



BELOTE à LA

JARRIE le 30 octobre

ET à MIRAMBEAU

Le 30 novembre

Rien n'est jamais fini, il suffit d'un peu de bonheur pour que tout recommence



Assemblée Générale
le MERCREDI 26 MARS
2025 à 8 h 45



la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT



Reunion des Présidents des clubs

ST SEVER DE SAINTONGE LE 16 OCTOBRE 2024

Généralions Mouvement 17 organise :

Le Mardi 24 Septembre 2024 à ST XANDRE

Une Randonnée Pédestre

⇒ Rendez-vous, Entre **8 h 30 et 9 heures**, à SAINT XANDRE 17138 : Rue des Sports
– Parc de l'Aunis (face au terrain de Football).



**Accueil des Participants avec brioche et café,
(offerts par le Club de l'Amitié de St Xandre).**

⇒ Départ des marches : **Gilets fluos recommandés**

- **09 heures 15**, pour un circuit pédestre, d'environ 10 Kms (durée prévue 2 h 30).

- **10 heures**, pour un circuit pédestre, d'environ 5 Kms (durée prévue 1 h 30).



**Apéritif aux alentours de 12 h 30 (sangria) offert
par La Fédération de Généralions Mouvement 17.**



Généralions Mouvement Fédération 17
1, Boulevard Vladimir - Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX

☎ 05.46.97.50.73 & Fax 05.46.97.53.20 - Mail : gmouv17@orange.fr



La Dictée

À VOS PLUMES !! le Lundi 09/24 Accueil à 13 h 30

Début du concours à 14 h *ouvert à tous*

Un Concours Départemental de Dictée est organisé par Généralions Mouvement 17, le Lundi 09 septembre 2024, en simultané, (seuls les adhérents de Généralions Mouvement 17 sont admis).

- Pour **Croix Chapeau** : rendez-vous, Le Lundi 09 septembre 2024, à Croix Chapeau - Salle des fêtes à 13 h 30.
- Pour **Le Gué d'Alléré** : rendez-vous, Le Lundi 09 septembre 2024, au Gué d'Alléré - Salle des fêtes à 13 h 30.
- Pour **Mazeray** : rendez-vous, Le Lundi 09 septembre 2024, à Mazeray - Salle des fêtes à 13 h 30.
- Pour **Mirambeau** : rendez-vous, Le Lundi 09 septembre 2024, à Mirambeau - Salle des Aînés à 13 h 30.
- Pour **La Clôtte** : rendez-vous, Le Lundi 09 septembre 2024, à La Clotte - Salle des Fêtes à 13 h 30.

Une participation de 5 € par personne, vous sera demandé (à régler par chèque bancaire, à l'ordre de Généralions mouvement 17).

Club de (Cochez votre secteur)

- Secteur de la Dictée **Croix Chapeau**
- Secteur de la Dictée **Le Gué d'Alléré**
- Secteur de la Dictée **Mazeray**
- Secteur de la Dictée **Mirambeau**
- Secteur de la Dictée **La Clôtte**

Nom – Prénom	Participation 5 €
total	

CONCOURS DE BELOTE



2 CONCOURS DE BELOTE

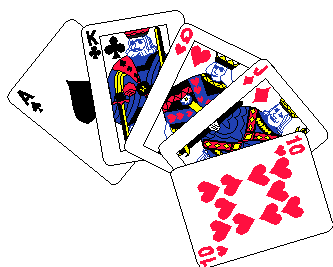


Ouvert à tous

12 Euros par joueur

LA JARRIE (salle des Fêtes)
LE 30 OCTOBRE 2024 à 13 H 30
Concours l'après -midi
Se jouera par équipe
Un Goûter (bulletin joint)

MIRAMBEAU
(salle des Aînés place Saint Sébastien)
LE 30 NOVEMBRE 2024
à 13 H 30
Concours l'après -midi
Se jouera par équipe
Un Goûter (bulletin joint)



Le Club de Chadenac en vadrouille à Bergerac

Première escale au vieux Bergerac avec Cyrano de Bergerac et ses maisons à Colombages puis visite du village du Bournat pour une équipe et pour d'autres une marche dans le village de Limeuil . Direction les cabanes du Breuil de 1449 avant de rejoindre nos gites chez Aude et Hubert à Carsac Aillac où l'accueil est fabuleux.



Samedi marché de Sarlat avec son badaud , l'après-midi promenade en gabares à la Roque Gageac puis Belvès visite des Troglodytes . Dimanche le train à vapeur à Martel avec sa locomotive à vapeur de 1950. Cette jeune fille de 74 ans nous as promener pendant 1 heure et nous as fait respirer son haleine, c'était magnifique puis dernier repas au restaurant les chênes de Calviac avec un très bon accueil et surtout une bonne assiette périgourdine, maintenant en route pour notre Charente Maritime

CONCOURS PHOTOS 2025



**CONCOURS
PHOTOS
2025**



INSECTES DE NOS JARDINS



**Date limite de participation
28 février 2025**



Organisé par Générations Mouvement
Fédération nationale
en partenariat avec Miléade.
Règlement téléchargeable sur le site
national www.generations-mouvement.org
Renseignement
Vos fédérations départementales
ou
sbarny@gmouv.org

photos J.M.Barny

Comme chaque année, nous vous informons en avant première du thème du concours de photos national 2025 de Générations Mouvement.

L'occasion pour vous, adhérents, d'exprimer votre **créativité**, votre **talent** et de contribuer au **dynamisme** de nos associations. Que ce soient en sorties de groupe ou lors de promenades solitaires, profitez de l'été pour prendre votre plus beau cliché.

Pour l'édition 2025, le thème du concours est "Insectes de nos jardins" (prés, campagne, villes... en France). Le concours sera lancé au mois de septembre 2024.

Comment participer au concours ?

Pour participer, envoyez à votre Fédération Départementale avant le 28 février 2025 :

- votre photo en haute définition
- vos coordonnées
- une copie de votre carte 2024 justifiant de votre adhésion.

Comment se déroule le concours ?

Les photos sélectionnées par les Fédérations Départementales seront tirées sur carton plume et exposées lors des Journées Nationales Générations Mouvement au mois de mai 2025. Le vote aura lieu directement sur place et les trois premiers lauréats se verront remettre un séjour en centre de vacances de la part de notre partenaire Miléade.

Nous attendons vos œuvres avec impatience !

Tiques : comment se débarrasser de ces insectes porteurs de maladies



Elles sont de plus en plus nombreuses en France et provoquent quelques frayeurs dues aux maladies qu'elles peuvent transmettre, les tiques, ce fléau des forêts, peuvent toutefois être évitées selon 60 millions de consommateurs.

Humidité, chaleur... Les tiques ont, cette année, [un terrain favorable pour se proliférer](#) dans les forêts ou à proximité des eaux stagnantes. Selon [le magazine 60 millions de consommateurs](#), ces insectes nuisibles [n'ont jamais été aussi présents en France](#) au cours de ces 50 dernières années.

Mais pourquoi veut-on absolument se débarrasser des tiques ? Ces petits insectes, que vous ou votre animal peut ramener à la maison, restent accrochés à votre peau et sont parfois porteurs de maladies. **Ces petites bestioles peuvent notamment transmettre la maladie de Lyme**, qui peut avoir des symptômes particulièrement handicapants. Cependant, une entomologiste médicale, Nathalie Boulanger, consultée par 60 millions de consommateurs, a rappelé que toutes les tiques ne sont pas dangereuses : “pour de nombreux cliniciens, toute piqûre de tique = maladie de Lyme. C’est complètement faux”, a-t-elle expliqué. Selon elle, le risque de contracter la maladie de Lyme ne dépasse pas 5 %. **En 2020, des études ont recensé 60 000 cas de cette maladie dans l’Hexagone.**

En revanche, une autre maladie, transmise par les tiques, a été découverte en décembre 2022. Des chercheurs en Suisse, après avoir analysé l’insecte sous toutes ses coutures, **ont découvert le virus “Alongshan”, sur de nombreux échantillons.** Ce nouveau virus provoquerait différents symptômes, comme des maux de tête et de la fièvre.

Comment s'en prémunir ?

S'il n'existe pas de remède ou de traitement préventif contre la maladie de Lyme, il est toutefois possible d'utiliser des répulsifs naturels ou un peu plus nocifs, pour les éloigner. **Les répulsifs à base de DEET et d'IR3535 sont les plus efficaces sur le marché.** Cependant, le produit est dangereux chez les enfants de moins de 3 ans, et aussi pour vos yeux ! Pour les personnes sensibles ou les plus petits, les pharmaciens conseilleront ces produits avec une plus faible concentration.

[Il existe aussi des produits naturels](#), mais le magazine spécialisé confirme qu'ils sont moins efficaces ! Et notamment les huiles essentielles. Nathalie Boulanger, l'experte interviewée un peu plus haut, explique : "d'une part, **ces produits sont trop volatils pour conférer une bonne protection**, et, d'autre part, certaines huiles sont photosensibilisantes et peuvent provoquer des irritations de la peau." Un constat également établi par le Haut Conseil de la santé publique qui affirme que ce type de répulsif **n'est efficace qu'une vingtaine de minutes, contre 6 heures en moyenne** pour les autres produits. INFOPLANET



Info gendarmerie Démarchage à domicile abusif

Le démarchage à domicile (aussi appelé porte-à-porte ou vente à domicile) est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. **Mais attention aux arnaques !**

La gendarmerie des Landes tient à vous rappeler certaines pratiques et bons réflexes à adopter face à une recrudescence d'actes malveillants perpétrés par des individus se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Ces personnes, souvent très convaincantes et bien préparées, cherchent à abuser de la confiance des habitant(e)s pour proposer des prestations illégales, pénétrer dans les foyers, voler des objets ou encore obtenir des informations personnelles.

Règles à suivre pour votre sécurité :

- **Exigez une identification** : Tout démarcheur doit vous présenter une pièce d'identité professionnelle. N'hésitez pas à appeler l'entreprise pour vérifier la légitimité de la personne.
- **Ne laissez entrer personne sans vérification** : Si vous avez des doutes, refusez l'accès à votre domicile. Prenez le temps de vérifier les informations fournies.
- **Ne communiquez pas d'informations sensibles** : Ne donnez jamais de renseignements personnels, bancaires ou relatifs à votre sécurité domestique à un inconnu.
- **Prenez des notes** : Notez le nom, la société, le numéro de téléphone et toute autre information pertinente du démarcheur. (Noter, si possible, la plaque d'immatriculation du véhicule ou faites discrètement une photo.)
- **Signalez les comportements suspects** : En cas de doute, contactez immédiatement la police ou la gendarmerie pour signaler l'incident.

Complémentaire Santé & Prévoyance

Pour les particuliers, professionnels,
associations & entreprises



Entre nous, c'est humain



Vos conseillers et agences de proximité :

SAINTES, LA ROCHELLE, JONZAC, MARENNES
et ST-JEAN D'ANGÉLY

Venez découvrir nos solutions Dépendance

**Mutualia vous propose une garantie Dépendance modulable
qui peut s'adapter à vos attentes comme à votre budget.**

- ✓ Une mutuelle pour tous
- ✓ Différents niveaux de garanties
pour s'adapter aux besoins de chacun
- ✓ Des renforts en optique et en dentaire
- ✓ Prise en charge des médecines douces
- ✓ Les + : un réseau de partenaires opticiens,
une assistance 24h/24 et 7j/7 et un service
de téléconsultation



1 JE CHOISIS MA FORMULE ET MES OPTIONS

Libre choix des prestations permettant
de faire face à la perte d'autonomie.

2 JE CHOISIS MON NIVEAU D'INDEMNISATION

10 montants au choix pour une
couverture de la dépendance sous
forme de rente mensuelle.

3 JE BÉNÉFICIE DES PRESTATIONS D'ASSISTANCE

Dès la souscription, un
accompagnement concret des aidants.

Flashez-moi !



Plus d'informations
05 46 90 07 07 - www.mutualia.fr